



La Trame

Bulletin Municipal de Saint Just Malmont

N°51 - Février 2025

Les saint-justaires ont choisi la voie de la stabilité en accordant leur confiance aux différentes équipes que j'ai eu l'honneur et la passion d'animer. Les projets conséquents qui ont fait évoluer notre commune dans le bon sens depuis 15 ans sont le fruit d'un travail acharné, de la conception à la recherche de financement, à la confrontation des usages, en passant par les aléas de tout projet jusqu'à sa mise en oeuvre.

Toutes ces étapes requièrent de se mobiliser à 100 % sur ces dossiers, sans négliger la gestion quotidienne d'une commune, son personnel, ses obligations, ses moments festifs ou au contraire ses coups durs.

La crédibilité d'une équipe municipale se mesure au respect du programme électoral sur lequel elle a été élue mais également sur sa capacité à saisir des opportunités pour enrichir encore la liste des projets menés à terme. Les meilleurs exemples de cette adaptation sont la Maison France Services et la création de la brigade de Gendarmerie, ces deux structures répondant à des besoins prégnants de services publics de proximité et de sécurité.

Cette stabilité génère confiance et mobilisation de nos partenaires tels que la Région, l'Etat, le Département, ou la Communauté de Communes Loire-Semène qui reconnaissent Saint Just Malmont comme une commune fiable et dynamique. Le volume des financements de ces derniers et leur soutien en constitue la meilleure illustration.

Enfin, l'expérience de vos élus se traduit par la mise en place d'une stratégie financière qui a permis de conduire de nombreux projets utiles aux habitants, en maintenant les taux d'imposition au même niveau depuis plus de 10 ans.

Ensemble, continuons à construire un avenir ambitieux pour notre commune où chaque initiative et chaque projet contribuent à améliorer notre qualité de vie et à renforcer la solidarité.

Votre Maire,

Frédéric Girodet



Mairie de Saint Just Malmont
2 Place Marie-Louise Deguillaume
43 240 Saint Just Malmont
04 43 08 80 13
mairie@saintjustmalmont.fr
www.saintjustmalmont.fr

Directeur de publication :

Frédéric Girodet, Maire

Coordinatrice de rédaction :

Dominique Colomb,
 Adjointe à la Communication

Rédaction et conception :

Commission Communication
 Service Communication

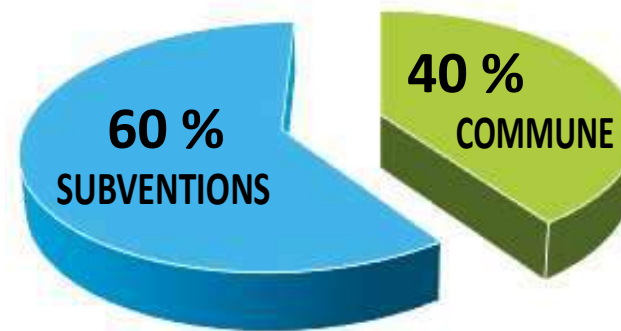
Crédit photos :

Mairie, écoles, Sya Dembele, Unsplash,
 A.D.M.R., Communauté de Communes
 Loire Semène, Antoine Barrallon,

Impression : Imprimerie Marcoux

Tirage : 2 300 exemplaires

UN CENTRE BOURG QUI AURA FIÈRE ALLURE



Coût : 655 000 € H.T.

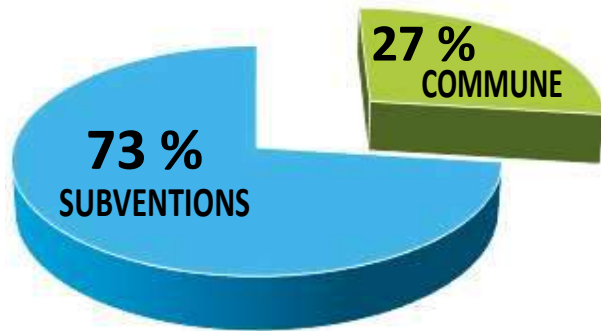
Le centre-bourg a été rendu à la circulation et le marché dominical a pu retrouver son emplacement habituel.

L'installation des derniers équipements, les potelets, les marquages au sol, la signalétique et les plantations sont en cours.

Enfin, le parvis de l'église sera totalement refait avec intégration d'un éclairage au sol qui mettra en valeur l'édifice.



MAISON DE SANTÉ : UNE OFFRE DE SOIN EN CONSTANTE PROGRESSION



Coût : 590 000 € H.T.

De nouvelles professionnelles de santé vous accueillent à l'étage :

↳ BRÉGÈRE Marlène - Médecin

↳ CHAPELON Céline - Orthophoniste

↳ PERBET Emilie - Psychologue

↳ POULY Agathe - Podologue

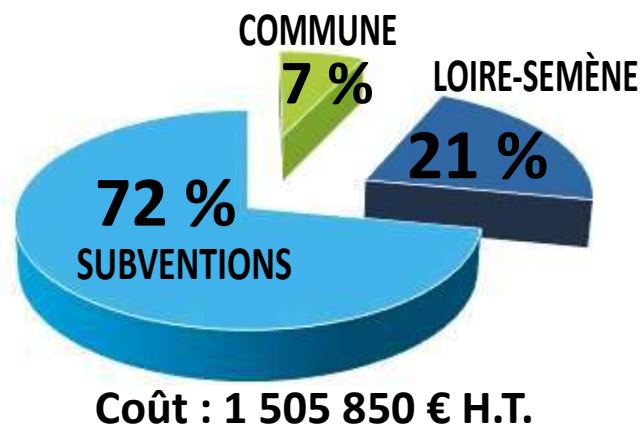
↳ EHRHARD Céline - Dentiste (2^{ème} trimestre)



Reste 4 cabinets pour compléter encore l'offre de soin et la possibilité d'installer un second dentiste.



PARC PAYSAGER LE SAMBALOU : UN CHANTIER UNIQUE EN HAUTE-LOIRE



L'aménagement se poursuit avec :

- ↳ plantations en pied de berge suite à la découverte du ruisseau
- ↳ aménagement d'espaces naturels et d'aires de jeux
- ↳ mise en oeuvre du "bike park"
- ↳ liaison des deux espaces sous la route Nationale avec renforcement du pont et pose d'une passerelle



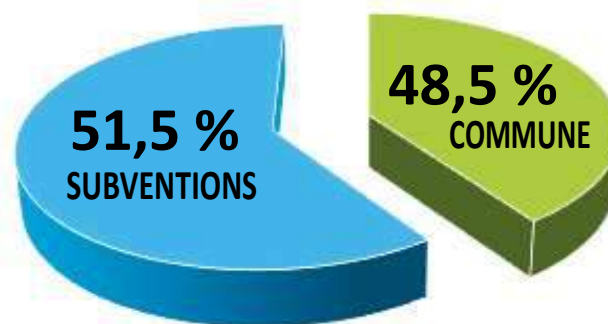
MAIRIE : UNE MAISON COMMUNE FONCTIONNELLE ET ACCUEILLANTE



Après le désamiantage du bâtiment, la dépose d'éléments et les opérations de démolition, les travaux de maçonnerie et la pose des nouvelles ouvertures se poursuivent.

Les entreprises de second oeuvre telles que la plâtrerie-peinture, l'électricité ou le chauffage peuvent désormais intervenir dans le bâtiment hors d'eau/hors d'air.

Ces travaux concernent non seulement le bâtiment administratif, mais aussi la desserte des salles communales et la réfection complète du hall de la salle polyvalente dont la surface sera doublée.

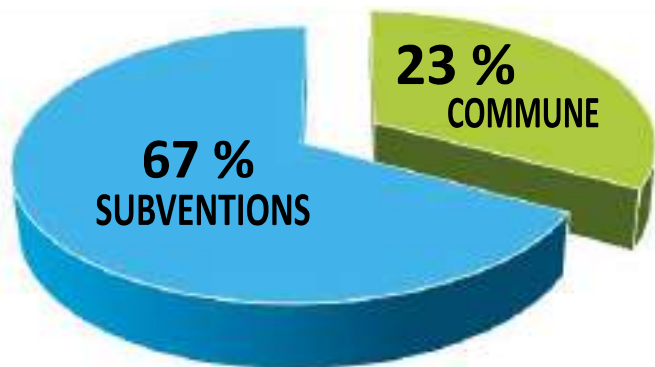


Coût : 2 401 046 € H.T.



Fin des travaux prévue pour novembre 2025.

ESPACE DE LOISIRS DE MALMONT : UN PROJET PENSÉ AVEC ET POUR LES HABITANTS



Coût : 224 580 € H.T.



Après une réunion publique fin 2023 et une phase d'études au cours de l'année 2024, les travaux vont débuter au printemps pour une mise en service à l'automne.

Ce futur espace de loisirs, qui se veut intergénérationnel, sera doté de jeux pour enfants, d'un terrain de basket/volley/badminton, de jeux de pétanque et d'une pelouse en demi-terrain pour le foot. Il permettra aussi d'accueillir les enfants de l'école et des assistantes maternelles pour des activités ludiques et sportives.

Le bâtiment existant sera réhabilité pour servir de buvette lors de l'organisation d'événements et une table d'orientation permettra à tous de valoriser la vue exceptionnelle sur les Monts du Forez.



LES AGENTS TECHNIQUES TOUJOURS EN ACTION

Les agents techniques opèrent tout au long de l'année, quelquefois à la vue des administrés, souvent "dans l'ombre", et parfois à des horaires décalés, quelles que soient les conditions météorologiques.

De multiples tâches sont réalisées par des agents à la fois spécialisés et polyvalents :

- entretien et mise en conformité des bâtiments municipaux
- entretien des structures sportives et des espaces verts (tonte, taille massifs, élagage arbres, fleurissement, ramassage des feuilles,...)
- entretien parcs publics et rues (balayage, poubelles, vérification aires de jeux,...)
- préparation génie civil pour réseaux divers
- entretien des voiries (bouchage des nids de poule, curage des fossés, ...)
- déneigement et salage mécaniques et manuels + pose et dépose de barrières à neige
- préparation et rangement des matériels pour les manifestations organisées par la municipalité ou les associations
- pose et dépose des décorations et illuminations de Noël

Cette liste non exhaustive n'est qu'un aperçu des multiples missions des agents...

Colonnes de tri

Les services techniques ont procédé à la pose de nombreuses colonnes de collecte de déchets pour le compte du SICTOM Velay Pilat.

Les élus privilégient les implantations sur le domaine public, mais quelquefois, face aux contraintes de chargement, de fils électriques, de surface, ... il est nécessaire de demander à des propriétaires de mettre à disposition du terrain.

Ce fut le cas à Malmont où la famille Souvignet et l'exploitation Margot ont gentiment et gracieusement répondu favorablement à la demande de la commune. Merci à eux.



Oui, une brigade de gendarmerie sera ouverte à Saint-Just...!!!

Depuis septembre 2024, trois nouveaux gendarmes, rattachés à la brigade de Saint-Didier-en-Velay en attendant l'ouverture de la brigade saint-justaire, sont présents à Saint-Just-Malmont.



En 2025, l'effectif devrait compter sept autres militaires logés comme leurs trois collègues dans un ancien HLM rénové de l'OPAC 43, rue du 8 mai 1945, avant la construction de leur nouvelle caserne.

Celle-ci sera située rue du stade, à la place de l'ancienne usine Sodemetex et occupera 5 000 m² sur les 6 500 m² de surface totale du bâtiment.

620 000 euros ont été investis dans cette opération par Loire-Semène tandis que l'Etat apporte une **subvention à hauteur de 496 000 euros**, soit 80 %. La commune s'acquittera du reste à charge, mais bénéficiera d'un bâtiment de 800 m² en parfait état.



Ce projet de caserne, parmi les 238 créations sur toute la France, s'articule autour de deux objectifs : **renforcer le maillage territorial et assurer une sécurité des habitants au quotidien et à proximité de chez eux.**

Cette brigade pourra compter sur un réseau conséquent de vidéoprotection mis en place par la commune.

Enfin, la protection des biens et des personnes, la lutte contre les cambriolages et les stupéfiants constituent les priorités d'action de cette brigade.



Permanences Assistante Sociale et Sécurité Sociale

Depuis l'été dernier, les permanences de l'assistante sociale ont désormais lieu dans les locaux de l'Espace de Vie Sociale, **le jeudi matin, de 9H00 à 12H00, sans rendez-vous** (sauf vacances scolaires).

En cas d'urgence ou pour prendre un rendez-vous en dehors des permanences, vous pouvez contacter le service social départemental de Saint-Didier-en-Velay au **04 71 61 06 34**.

**Assistante Sociale
Maryline MONTCHAMP
Espace de Vie Sociale
21 Rue du Centre**

Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)

C'est une association qui fonctionne essentiellement grâce à ses bénévoles, secrétaires, trésorières, son conseil d'administration et surtout ses salariés. La municipalité est également bien investie dans le bon fonctionnement de l'association, notamment par la mise à disposition de locaux adaptés.

L'A.D.M.R. accompagne à ce jour 108 usagers. Elle compte 16 salariés sur le terrain et une secrétaire.

Son action n'est pas simplement, comme on le croit, consacrée au ménage, mais à l'accompagnement des usagers, courses, sorties, garde d'enfants, petits travaux...



La déontologie de l'A.D.M.R. est basée sur l'universalité, avec trois grandes valeurs, le respect, l'individualisation des services et la relation triangulaire entre l'utilisateur, l'intervenant et le référent de l'association.

Au mois d'août, un changement est intervenu puisque Mme BARDEL, présidente, a souhaité quitter son poste après 12 années à la tête de l'association. Nous profitons de ces quelques lignes pour la remercier chaleureusement de son engagement auprès des plus vulnérables.

Jean-Yves RIOCREUX lui succède et souhaite poursuivre dans la même lignée.



A.D.M.R. Saint Just Malmont

27 A Rue Nationale

04 77 35 68 28

info.stjustmalmont@fed43.admr.org

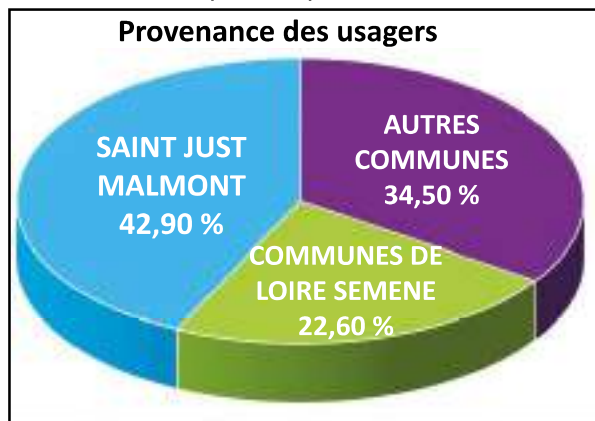
www.fede43.admr.org

Maison France Services (M.F.S.)

Depuis son ouverture il y a trois ans, la fréquentation de la Maison France Services ne cesse de croître. Il s'agit là d'un service complémentaire pour la population, dont toutes les communes ne disposent pas.

Accueil France Services

3082
accompagnements
en 2024,
2151 en 2023,
soit une progression
de **43,28 %**



Près de 60 % des usagers proviennent d'autres communes, ce qui a des répercussions favorables sur la fréquentation des commerces locaux.

- **95 permanences** ont été proposées dans les locaux de la MFS (Permanence Parlementaire, Finances Publiques, Conseillers Numériques, Mission Locale, France Renov, CDAD - Conseil Départemental de l'Accès au Droit).

- **Accompagnements les plus fréquents** : Assurance retraite (22,44%), Ministère de l'intérieur (19,29%), Finances publiques (18,25%), Assurance Maladie (11,29%) et CAF (8,72%)

- Evènements en 2024 :

- participation à la Place de l'Emploi en partenariat avec France Travail,
- participation aux ateliers numériques à l'Espace de Vie Sociale avec les conseillers numériques

Agence Postale Communale (A.P.C.)

- **8 312 démarches** effectuées en 2024 (contre 7 960 en 2023) soit un taux en progression de **4,42 %** entre 2023 et 2024.

- **Démarches fréquemment effectuées** : levée d'instance, dépôt d'instance, remise de chèque, demande de renseignements en lien avec l'A.P.C., vente produits (timbres, lettres préaffranchies, PAE, contrat réexpédition, recommandé...), retrait ou dépôt d'argent.

Les horaires d'ouverture adaptés de la Maison France Services permettent une fréquentation toujours plus importante.



Bouclier de sécurité Haute-Loire

Le bouclier de sécurité est un dispositif voulu par la Région pour permettre de **protéger la Haute-Loire de la délinquance venue de l'extérieur**. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre la Région, le Département et les communes. Celui-ci va se constituer d'un réseau de caméras aux entrées et sorties des routes nationales et départementales aux limites avec la Loire et l'Ar-dèche. Notre commune sera directement desservie par ce dispositif avec de la vidéoprotection sur la RD500.

C'est un outil puissant composé d'une trentaine de caméras réparties dans douze communes de l'Yssingelais permettant d'avoir **une surveillance aux entrées du département**.



Ces caméras enregistreront en permanence et seront reliées à un poste situé dans les locaux de la police municipale de Monistrol au moyen d'un réseau de fibre optique sécurisé qui facilitera la transmission des données.

Défibrillateurs Automatisés Externes (D.A.E.)

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié des gestes de premier secours et notamment d'un choc électrique (défibrillation) en attendant l'arrivée des équipes de secours. Selon les spécialistes de la santé, une intervention dans les 3 à 5 minutes qui suivent un arrêt cardiaque augmente considérablement les chances de survie. C'est pourquoi, des actions en faveur du développement de l'implantation des DAE sur l'ensemble du territoire et de leur facilité d'accès ont été engagées depuis près de 20 ans.

Le défibrillateur, ou **Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)**, est un **appareil médical d'aide à la réanimation en cas d'arrêt cardiaque**. Il est **utilisable par toute personne**, même non-médecin, sans formation nécessaire car l'appareil vous guide à chaque étape.

Quatre appareils à disposition du public sont actuellement installés sur la commune :

- ↪ **Mairie, Place Marie-Louise Deguillaume, (galerie commerciale vers Caisse d'Épargne)**
- ↪ **Gymnase N°1, Rue des Anciens Combattants AFN, vers l'entrée (côté parking)**
- ↪ **Gymnase N°2, Rue des Anciens Combattants AFN, vers l'entrée principale**
- ↪ **Salle Docteur Besquet, Rue Chanoine Paulin, Malmont, vers la salle des fêtes**

Deux autres sont installés dans les écoles :

- ↪ **Ecole La Communale, 4 Rue du Breuil, dans la cour des maternelles**
- ↪ **Ecole Don Bosco, 1 Rue du Midi, dans la cour des primaires**

L'ensemble de ces sites ont été équipés par la commune, avec le concours financier de l'association Timothé Petit Coeur qui oeuvre notamment à la formation pour sauver des vies dans le cadre d'un arrêt cardiaque chez l'adulte et chez l'enfant.

*Retrouvez la géolocalisation des défibrillateurs où que vous soyez sur l'application **STAYING ALIVE**. D'autres fonctionnalités sont à découvrir sur cette application dans l'objectif de sauver des vies.*



Conseillers numériques

Accompagner vers l'autonomie numérique

Romain Proriol et Maxime Cheucle, conseillers numériques au sein de la Communauté de Communes Loire Semène, ont effectué leur 1000^e accompagnement sur le territoire communautaire.



Les conseillers numériques sont présents dans chaque commune pour vous accompagner dans vos démarches :

- ↳ Démarches administratives en ligne (RDV chez un médecin, consultation d'un médecin en ligne,...)
- ↳ Travail à distance
- ↳ Vente ou achat d'objets en ligne
- ↳ Autonomie sur le numérique au quotidien.

Les conseillers numériques sensibilisent également aux enjeux du numérique afin de favoriser des usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants,...

Des permanences sont organisées chaque semaine sur l'ensemble des communes du territoire.

A Saint-Just-Malmont, la permanence a lieu une fois par semaine à la **Maison France Services**, le **jeudi après-midi, de 14H00 à 16H30**. Pour information, 63 rendez-vous individuels et gratuits ont été comptabilisés en 2024.

De plus, et afin de répondre aux attentes et besoins de tous, les conseillers numériques proposent aussi des ateliers collectifs alliant apprentissage et prévention. Des ateliers sur l'utilisation d'Excel ont été proposés aux assistantes maternelles du territoire, tout comme un atelier sur l'utilisation des écrans dans le cadre de la parentalité.

N'hésitez pas à venir bénéficier de leur aide et de leurs conseils.

Pour plus d'informations
conseillersnumeriques@loire-semene.fr
07 60 35 13 84

Vous avez un projet immobilier ?



Avant tout projet de construction, de modification ou de démolition, il est essentiel de vérifier que votre dossier respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur, notamment le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Vous projetez d'effectuer des travaux : ce qu'il faut faire

D'une manière générale et quelle que soit l'ampleur des travaux envisagés, il est nécessaire de formuler au préalable une demande au service urbanisme de la commune car il existe différents types de documents avec des délais d'instruction correspondants en fonction des travaux envisagés :

- ↪ Le **certificat d'urbanisme (CU)** permet d'obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux et leur faisabilité - **délai 1 mois**
- ↪ La **déclaration préalable (DP)** concerne la création de petites surfaces, de certains aménagements intérieurs et extérieurs ou encore de changements de destination (habitation, artisanat, exploitation agricole et forestière, commerce, équipements d'intérêt collectif et services publics) - **délai 1 mois**
- ↪ Le **permis de construire (PC)** s'impose pour des travaux plus importants - **délai 2 mois pour un particulier et 3 mois pour un professionnel**
- ↪ Le **permis d'aménager** concerne les lotissements qui nécessitent la réalisation d'équipements communs (routes, réseaux,...) - **délai 3 mois**
- ↪ Le **permis de démolir** touche les travaux ayant pour objet de démolir entièrement ou partiellement un bâtiment - **délai 1 mois**
- ↪ L'**autorisation de travaux** s'avère nécessaire pour l'ouverture d'établissements recevant du public, elle permet de valider la conformité aux règles de sécurité et d'accessibilité des constructions, aménagements ou modifications de l'établissement

N'hésitez pas à demander conseil en mairie...!!!

Service Urbanisme - Mme Céline FAURE

04 43 08 80 13 (sauf mercredi après-midi)

urba@saintjustmalmont.fr

Adjoint à l'Urbanisme - Alain MONDON

Le lundi, de 15H30 à 16H30, sur rendez-vous au **04 43 08 80 13**.

Dans le cadre d'une construction ou d'une rénovation, vous devez contacter divers organismes ou entreprises pour vos évacuations, fluides ou énergies :



↳ Assainissement :

- collectif : Veolia - 04 77 31 04 69 - assainissement-43.loa.cte@veolia.com



- non collectif : SPANC Société des Eaux entre Loire et Lignon - 04 71 61 22 97 - anc@sell43.fr

↳ Eau potable : Société des Eaux entre Loire et Lignon - 04 71 61 04 04 - infos@sell43.fr



↳ Gaz, électricité, internet et téléphone : rapprochez-vous des opérateurs de votre choix

Permanences SOLIHA

En parallèle aux travaux d'aménagement et de revitalisation du centre-bourg, la commune, en lien avec la Communauté de Communes Loire-Semène, dans le cadre du programme *Petites Villes de Demain*, a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.).

Des aides ont été définies afin d'inciter les propriétaires modestes et très modestes à rénover leurs biens en déclenchant des financements de l'Agence Nationale pour l'Habitat (A.N.A.H.). Ces aides portent essentiellement sur l'amélioration énergétique, l'adaptation du logement à l'autonomie des occupants et à la lutte contre l'habitat indigne.

Afin de vous renseigner sur les aides possibles et vous aider à établir votre dossier, vous pouvez contacter SOLIHA pour prendre un rendez-vous **04 71 09 14 07**. Les permanences ont lieu à la **Maison France Services**, le **vendredi matin de 9H00 à 12H00**.



Retrouvez les types de documents nécessaires en fonction des travaux envisagés dans votre propriété sur le schéma dans les pages suivantes.



INFOS PRATIQUES

Le dépôt des demandes peut se faire soit en mairie ou sur la plateforme de dématérialisation :

www.geopermis.fr



Délais d'instruction :

- DP** Maison 1 mois
- PC** Maison 2 mois
- Immeuble/usine 3 mois

TERRASSE NON COUVERTE

Sans surélévation : **aucune formalité**

Surélevée $\leq 5 \text{ m}^2$: **aucune formalité**

Surélevée $\leq 40 \text{ m}^2$ **DP**

Surélevée $> 40 \text{ m}^2$ **PC**

CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

• NON-COUVERTE OU COUVERTE

$\leq 1,80 \text{ m}$

Bassin $\leq 10 \text{ m}^2$: **aucune formalité**

Bassin $\leq 100 \text{ m}^2$ **DP**

Bassin $> 100 \text{ m}^2$ **PC**

• COUVERTE $> 1,80 \text{ m}$ **PC**

Toute personne morale doit **OBLIGATOIREMENT** déclarer en ligne

ANNEXES (abri de jardin, appentis, cabane isolée, garage,...)

$\leq 5 \text{ m}^2$: **aucune formalité**

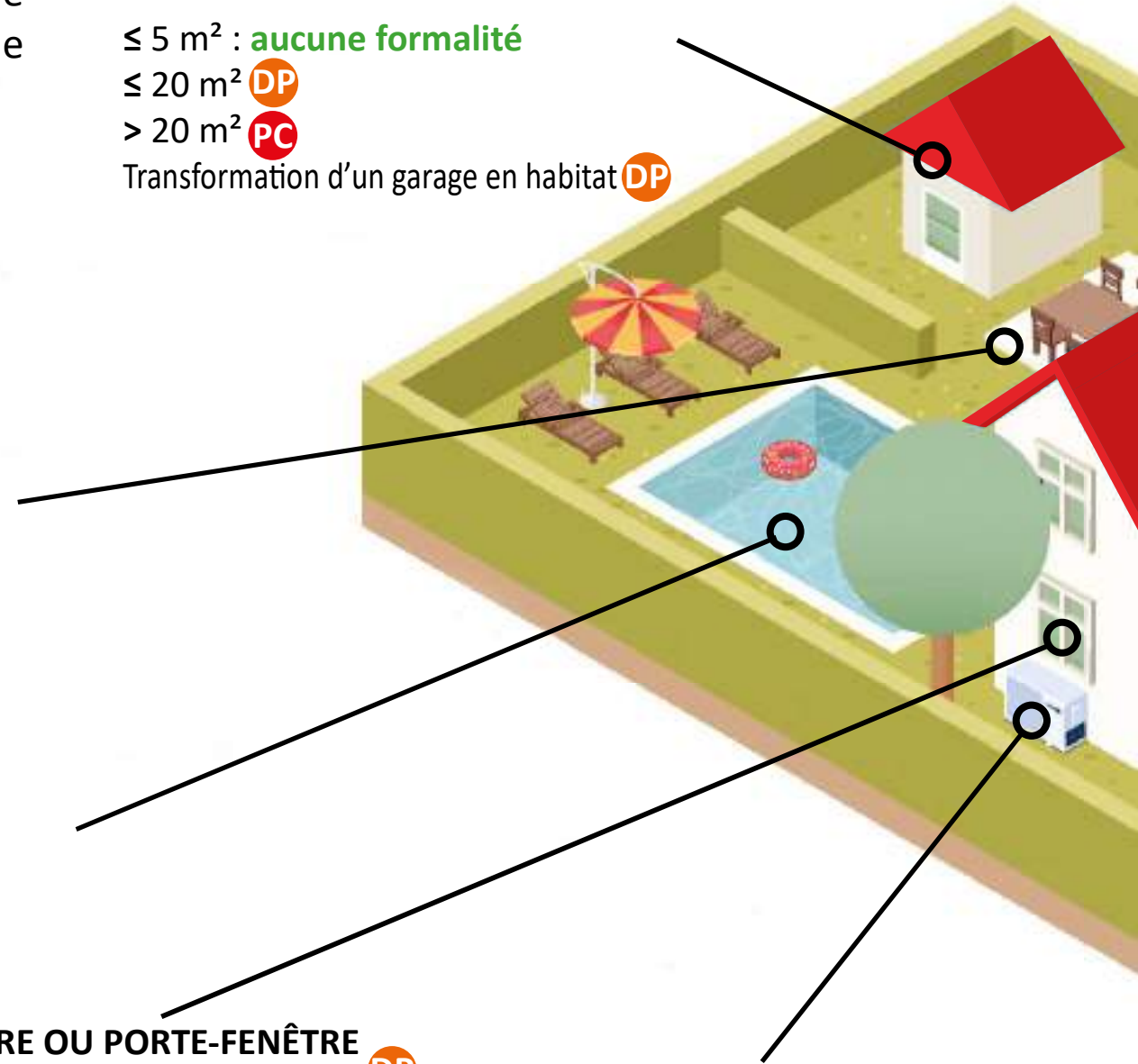
$\leq 20 \text{ m}^2$ **DP**

$> 20 \text{ m}^2$ **PC**

Transformation d'un garage en habitat **DP**

FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE
(Création ou changement) **DP**

CLIMATISATION OU
POMPE À CHALEUR **DP**



CRÉATION D'UNE FENÊTRE DE TOIT
(sans création de surface de plancher) **DP**

POSE DE PANNEAUX
PHOTOVOLTAIQUES **DP**

EXTENSION, AMÉNAGEMENT DE
COMBLES OU GARAGE ACCOLÉ

≤ 40 m² **DP**

≤ 20 m² en zone urbaine **DP**

> 40 m² **PC**

ARBRES OU HAIES

Rappel : Pour les implantations
entre 0 et 2 mètres de la limite
de propriété, la hauteur est
limitée à 2 mètres.

RAVALEMENT DE FAÇADE
(Crépi, peinture, isolation extérieure) **DP**

PORTAIL, CLÔTURE
ET GRILLAGE **DP**

RÉFECTION
DE TOITURE **DP**

CRÉATION D'UNE VÉRANDA OU
TERRASSE COUVERTE

≤ 5 m² : aucune formalité

> 20 m² hors zone urbaine **PC**

≤ 40 m² en zone urbaine **DP**

> 40 m² **PC**

Légende

DP Déclaration Préalable

PC Permis de Construire

Ecole La Communale



Ce premier semestre a été marqué par une rentrée avec des effectifs stables par rapport à la rentrée 2023 : 272 élèves répartis sur 12 classes.

Des projets de sorties avec nuitées en cycle 2 sont prévus :

- en mars pour les CE1/CE2, en Ardèche sur le thème de la préhistoire
- en juin pour les CP, aux Estables sur le thème de l'environnement

Divers projets importants se dérouleront au second semestre :

- en maternelle, chants et danses traditionnels et partenariat avec les structures petite enfance
- projet programmation informatique en partenariat avec la DSDEN⁽¹⁾, du CE1 au CM2
- sortie culturelle au planétarium et au musée d'art moderne de St Etienne pour les CM1
- journée d'intégration au collège Roger Ruel de Saint-Didier pour les CM2
- travail sur la rivière, en partenariat avec Saint Etienne Métropole pour les CE2

Pour l'ensemble des cycles:

- Lancement du prix des incorruptibles en partenariat avec la bibliothèque
- Les élections de délégués dans chacune des classes en élémentaire ont lieu en octobre. Le 1er conseil s'est tenu le 29 novembre afin de poursuivre le développement du label E3D⁽²⁾ et assurer la continuité du bien-être et du bien vivre dans l'école.
- Poursuite du projet sur le don du sang pour les CM1 et CM2 en partenariat avec l'association des donneurs de sang de la Haute-Loire.
- Renouvellement du partenariat avec l'Espace de Vie Sociale dans le cadre des activités du CLAS⁽³⁾ pour des élèves du CP au CM2.
- Reconduction de l'aide aux devoirs assurée par les enseignants de l'école le lundi et le mardi de 16h15 à 17h pour des élèves du CP au CM2 dans le cadre de petits groupes
- Retour des interventions musique en partenariat avec l'école de musique pour les CP



Tous ces projets visent à faire vivre le projet d'école construit en équipe. Celui-ci doit permettre à chaque élève d'avoir un parcours cohérent, adapté à ses besoins, enrichissant et motivant d'apprentissages dans l'ensemble des domaines de compétences à construire à l'école primaire. Ce travail est possible grâce à l'implication de tous les membres de la communauté éducative de l'école et de ses partenaires.

En route pour le second semestre où les portes ouvertes, organisées le vendredi 28 Mars, de 17H00 à 19H00, permettront à tous ceux qui le souhaitent de venir à notre rencontre!

1 - **DSDEN** : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale / 2 - **E3D** : écoles en démarche de développement durable / 3 - **CLAS** : contrat local d'accompagnement scolaire

Ecole Aux Quatre Vents

L'année 2023-2024 s'est articulée autour d'un même fil conducteur pour toutes les classes de l'école : le CIRQUE.



Il a d'abord été proposé aux enfants un cycle en sports, pendant une période entière, autour du cirque avec la compagnie Huluberlu de Sainte Sigolène. Grâce à l'incroyable compétence de l'intervenante, les enfants ont pu s'exercer à différents ateliers circassiens : le jonglage, l'équilibrisme, l'acrobatie. Tout ce travail a été mis en valeur afin de réaliser un spectacle proposé aux parents au cours de la kermesse.

Durant toute l'année, notre intervenante en musique a travaillé avec les élèves des chansons autour de ce même thème, qu'ils ont présentées ensuite au cours du spectacle de fin d'année.



En arts visuels, les enfants ont créé des productions plastiques autour du thème du cirque.



Au cours du mois d'avril, les élèves de la maternelle au CM2 ont participé à un voyage de deux jours et une nuitée à l'école du cirque à Tence. Durant ce séjour, ils ont pu pratiquer la magie, l'acrobatie, l'équilibrisme, la clownerie et le jonglage avec divers matériels. Mais, ils ont aussi pu se fabriquer d'agréables souvenirs en compagnie de leurs camarades !!!

Pour compléter ce projet d'école, la compagnie Planète Mômes est venue à l'école afin de présenter un spectacle intitulé "Sur la piste des arts" aux cycles 1 et 2 et "Artistes, une variété de talents" au cycle 3.



A la fin de l'année, tous les élèves sont devenus de véritables petits artistes !!!



Ecole Don Bosco

Vivre ensemble et partager des expériences pour se construire et s'ouvrir au monde



Journée de lutte contre le harcèlement

Chaque année, les élèves sont sensibilisés en participant à des échanges, en analysant diverses situations et en cherchant des solutions concrètes pour lutter contre le harcèlement. Puis ils présentent leur travail collectif réalisé sur ce thème.

Festival du livre à l'école

Cette année la littérature est mise à l'honneur ! Durant une semaine, les élèves ont pu découvrir des romans, des



BD, des livres documentaires, il y en avait pour tous les goûts !

Olympiades mémorables

Tous les élèves ont participé à des Olympiades mémorables, pas moins de 16 structures gonflables et sports innovants installés au stade et au gymnase. Chaque élève a reçu fièrement une belle médaille en guise de récompense et de souvenir !

Sorties et voyages

Cette année, les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont partis en classe de mer à Palavas-les-Flots pour visiter et partager de riches moments de vie collective, les cycles 2 ont visité des châteaux et les maternelles ont découvert une ferme pédagogique.



Vendée globe

Tous les quatre ans, les élèves de CM hissent les voiles : plus de 40 000 km autour de projets en lecture, géographie, sciences ... Au-delà de la performance sportive, cette course invite aussi les élèves à réfléchir sur l'engagement humain, les enjeux du changement climatique et la préservation des océans.

Une école innovante au cœur d'une communauté éducative dynamique

Avec des projets interdisciplinaires et des méthodes d'apprentissage actives, l'école Don Bosco permet aux élèves de développer des compétences essentielles pour le futur. Grâce à un environnement stimulant et bienveillant, chaque élève est encouragé à s'épanouir et à devenir acteur de son apprentissage. En favorisant la collaboration et l'innovation, l'école privée prépare les jeunes à devenir des acteurs engagés de demain.

L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL) de l'École Don Bosco joue un rôle essentiel dans la vie de la communauté scolaire.

Composée de parents bénévoles engagés, l'APEL travaille en partenariat étroit avec l'équipe éducative pour enrichir l'expérience scolaire des élèves.

Inscriptions

Vous avez un enfant né en 2022 ou 2023 ? La rentrée 2025/2026 se prépare déjà à l'école Don Bosco !

Contactez-nous dès maintenant par mail à l'adresse stjust@ecole-donbosco.fr ou par téléphone au **04 77 35 60 74** pour plus d'informations.



Un grand **MERCI** à tous les bénévoles et aux associations mobilisés dans l'organisation du Téléthon, ainsi qu'aux généreux donateurs.

Cette nouvelle édition proposait un temps fort le samedi 16 novembre, avec repas campagnard et soirée dansante, et de nombreuses animations la veille avec la pétanque et tout au long de la journée : foot, marche/trail, jeux de cartes et de société, danse country, projection de film...

Fin novembre, tournoi de tennis de table, initiation à la gymnastique et structures gonflables complétaient le programme...

La totalité de l'argent récolté, soit **7 082 €**, sera remise à l'AFM Téléthon lors d'une réception organisée en mairie courant février.

Soulignons une belle dynamique de solidarité bien présente au sein de la commune avec les associations et les nombreux participants.



Téléthon



TÉLÉTHON



RÉTROSPECTIVE

Repas des Séniors



Fête d'Eté



Fête de la Musique



Rassemblement Véhicules Anciens



Reconstitution Camp Militaire



Forum des Associations



RÉTROSPECTIVE



Corso des classes



Fête d'Hiver



Marché de Noël



Cérémonie des Voeux



Stationnement en zone bleue en centre-bourg

Le stationnement en zone bleue vient d'être revu :

↪ **1 heure de stationnement autorisé** avec un disque de stationnement déposé derrière le pare-brise du véhicule (au lieu de 30 minutes auparavant)

↪ Rotation des véhicules permettant au plus grand nombre d'automobilistes d'accéder facilement au centre-bourg, en particulier pour faire des achats

↪ Emplacements :

- Place Moulin-Prugnat
- Parking vers pharmacie



Stop au stationnement anarchique ! Arrêts-minute : pourquoi ?

- Verbalisation des automobilistes ne respectant pas les zones de stationnement dédiées ou les durées autorisées

- Interdiction formelle de stationner sur les zones en béton désactivé, pour la sécurité des piétons et la préservation de ces espaces (tâches d'huile,...)



Une fois la signalisation installée et bien visible, une tolérance zéro sera appliquée pour défaut de stationnement.

- faciliter l'accès aux commerces pour des achats rapides
- augmenter la rotation des véhicules en centre-bourg

↪ Emplacements :

- 2 vers boulangerie Ferrapie
- 2 vers fleuriste
- 3 pour accès banques, tabac-presse et mairie

Numérotation

La numérotation des dernières voies ou villages va s'achever entre 2025 et 2026. Sont concernés ce premier semestre : Jurine, La Pierre du Loup, Le Pont de la Faye, Toulain, Talatay, La Côte, Les Gouttes, La Chaize, La Côtête, Le Bouchet, La Cour, L'Aube, Moulin Canet, Moulin Les Sagnes, Le Creux, La Roche, Le Clos, La Cistrière, Bafoy, Sainte Croix, Le Preynat, La Sagne, Les Petites Frâches, Les Grandes Frâches, La Massardière, L'Aubépine et le village des Sagnes.

Pour ces secteurs, le système métrique a été retenu car il permet, sur ces grandes distances entre chaque hameau ou chaque habitation, d'intégrer de nouveaux numéros.

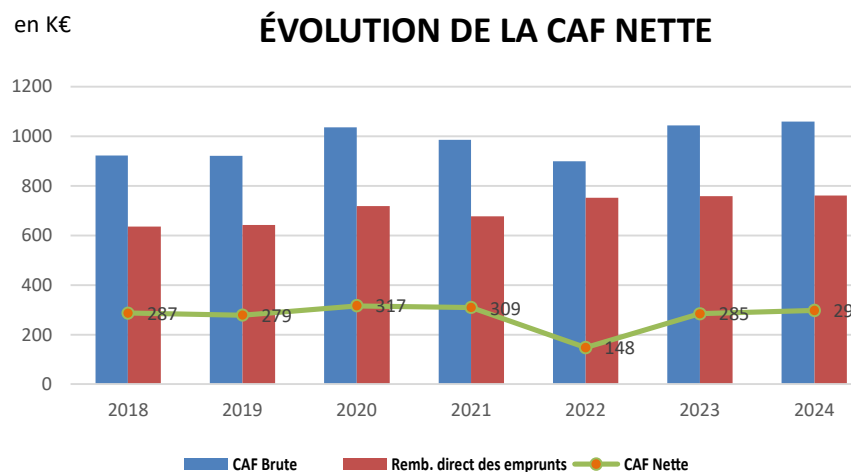
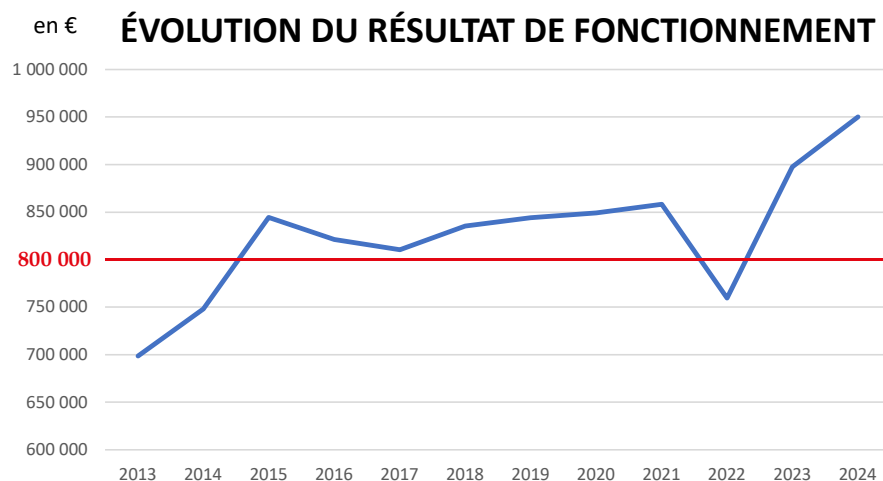
Les habitants ont reçu un courrier qui leur explique la procédure rappelée ci-après :

- proposition d'une nouvelle adresse
- bon de commande pour la plaque de numéro à retourner en mairie
- prise de rendez-vous pour pose
- pose des plaques de rues et de numéro par les services techniques
- fourniture d'un certificat d'adressage et d'une notice de changement d'adresse auprès de divers organismes

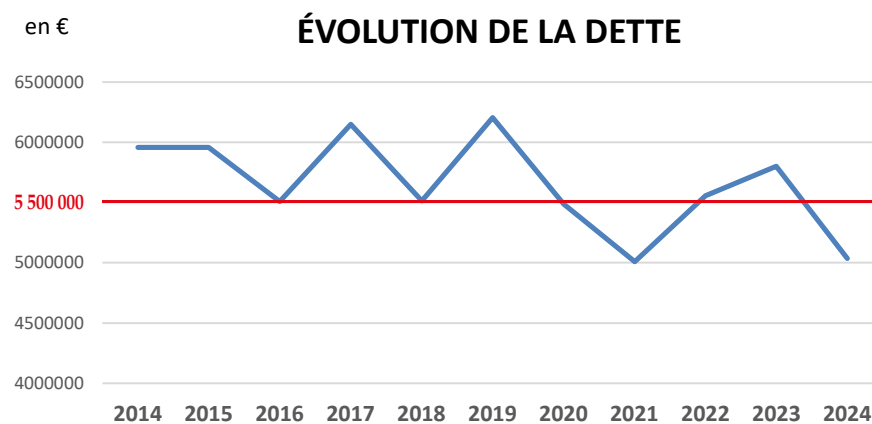


Les habitants des hameaux, très attachés à leur identité, **pourront continuer à inscrire le nom de leur village** à côté de leur nouvelle adresse.

Des finances saines qui préparent l'avenir



Un résultat conséquent, c'est à dire la différence entre les recettes et les dépenses, permet de dégager une CAF nette^(*) régulière et solide pour financer les investissements et ainsi limiter le recours à l'emprunt.



* CAF nette : c'est la capacité d'autofinancement qui représente le produit financier disponible une fois le capital d'emprunt remboursé

La situation financière de la commune est particulièrement saine, témoignant d'une **gestion rigoureuse et proactive de ses ressources**.

Au cours des dernières années, on observe une nette amélioration du résultat de fonctionnement, ce qui se traduit par une capacité d'autofinancement nette renforcée. Cette évolution positive permet à la commune de disposer de marges de manœuvre financières pour réaliser ses projets.

Grâce à une politique de **dépenses maîtrisées** et à une optimisation des recettes, la commune a su limiter son endettement, garantissant ainsi une situation saine et pérenne.

Cette approche responsable permet non seulement de sécuriser les finances publiques, mais aussi de **préserver la capacité d'investissement** pour l'avenir. Cela ouvre la voie à des projets ambitieux qui contribuent au développement et à l'amélioration des services offerts aux habitants, le tout **sans augmentation des impôts** depuis 10 ans.

Sya Dembélé aux Jeux Olympiques Paris 2024

Comment es-tu arrivée aux J.O. ?

Après deux années à enchaîner les battles^(*) et championnats du monde, j'ai participé à plusieurs compétitions qualificatives qui m'ont permis d'être sélectionnée en équipe de France de breakdance.

Comment se sont passés ces J.O. ?

Ce fut une grande expérience humaine qui m'a beaucoup appris et m'a fait progresser dans la danse. J'ai aussi rencontré de nombreux athlètes du monde entier au village olympique avec lesquels j'ai partagé des moments d'échanges enrichissants.

Que retires-tu de cette expérience ?

De cette expérience, j'ai retenu que le travail paie et qu'il ne faut jamais lâcher pour que tout se passe comme on l'espère et arriver à ses fins. Même si j'ai été éliminée en quart de finale par celle qui allait devenir championne olympique, je suis restée optimiste pour la suite de mes compétitions.

Que fais-tu actuellement ?

Je continue de m'entraîner et préparer d'autres battles, ainsi que les Championnats de France et du Monde. Parallèlement, je poursuis mes études à l'INSEP de Paris.



* **Battle** ("bataille" en anglais, au sens de "joute" en français) : terme de la culture hip-hop désignant une compétition entre danseurs échangeant leurs meilleurs passages spontanés devant un jury

Hommage à Roger RIOCREUX

Roger nous a quittés le 24 janvier dernier, à l'âge de 83 ans.

Il aura marqué l'histoire du village de Malmont à plusieurs titres. Ses parents tenaient déjà le restaurant Riocreux bien connu à Malmont.

Il a appris le métier de charcutier qu'il exercera avec son frère "Gaby" dans la vallée de l'Ondaine.

A la retraite, il vient donner plus qu'un coup de main à sa sœur "Nanou", en enchaînant repas ouvriers la semaine et banquets le week-end.

Il aura régalé des générations avec ses morilles à la crème ou ses cuisses de grenouilles, et surtout rassasié les plus gros mangeurs tant les repas étaient généreux, à son image.



Il stoppera son activité de restaurateur à l'âge de 75 ans, comblé par cette activité, mais également usé physiquement.

Roger s'est beaucoup investi dans le conseil paroissial de Malmont dans lequel il a géré les biens de façon juste, intègre et complètement désintéressée. Il vouait une passion pour son église qu'il voulait sans cesse protéger et mettre en valeur.

Très attachant et aimant la discussion, il était entouré de personnes bienveillantes et attentionnées, celles qui font la qualité de vie de nos villages.

Roger, après cinq mois passés à l'EHPAD, est rentré pour toujours dans son village de Malmont qu'il aimait tant.

C.M.J. : de belles initiatives conduites par nos jeunes élus

Après leur installation en septembre dernier, **les jeunes élus n'ont pas manqué d'idées pour s'investir sur la commune et composer un programme nouveau et varié.**

Ils ont accueilli les participants aux marches du Téléthon en leur distribuant les collations. Ils étaient présents lors des commémorations telles que les cérémonies du 11 novembre et de la Sainte Barbe, ainsi qu'à la soirée de vœux du maire à la population. Un petit groupe a installé les décorations de la cabane du père Noël.

L'année 2025 promet d'être riche en projets dont l'opération ramassage de déchets, un après-midi d'échanges intergénérationnels avec les résidents de l'Ehpad, deux nouvelles cabanes à livres, une réflexion sur le thème "halte aux incivilités" et bien d'autres.

Les jeunes conseillers pourront compter sur une bonne cohésion de groupe pour mener à bien leurs différentes initiatives en suivant les conseils des élus adultes et de Pamela Marodon, conseillère déléguée en charge de la Jeunesse.



Reconnaissance anticipée avant la naissance

Pour les couples non mariés, il convient de procéder à une reconnaissance anticipée de l'enfant avant la naissance. Elle peut être effectuée en mairie, soit par le père, soit par les deux parents, sur présentation de la pièce d'identité en cours de validité de chacun des deux parents et d'un justificatif de domicile.

**Démarches pour un PACS
(Pacte Civil de Solidarité)**

↪ **retrait** en mairie ou **téléchargement** en ligne des imprimés Cerfa 15725-03 et 15826-02 (déclaration conjointe et convention-type), à retourner en mairie, accompagnés de l'acte de naissance de moins de 3 mois et de la copie de pièce d'identité en cours de validité des deux personnes majeures.

Démarches pour un mariage :

↪ **retrait** du dossier en mairie (6 mois avant la date)

↪ **retour** du dossier complété (au plus tard 3 mois avant la date), accompagné des pièces obligatoires :

- **acte de naissance** de moins de 3 mois (6 mois pour ressortissants étrangers)
- **justificatif de domicile** des mariés (ou des parents)
- **copie des pièces d'identité** en cours de validité des mariés et des témoins

NAISSANCES

BRUYERE Eliott	5 janvier
ANDRE Owen	7 janvier
ROUVEYROL Camille	13 janvier
SOUBEYRAN Victor	13 janvier
GUEHAIRIA Lélío	6 février
HASANI Elvana	1er mars
VIAL Elio	15 mars
CRAPANNE Louise	19 mars
ZIDI Nathan	27 mars
BADIEU Gabriel	3 avril
ARAEZ Samuel	12 avril
CLAIN Malo	28 avril
LAMARTINI Jade	17 mai
GONZALEZ BERNAT Charlie	30 mai
GROS Kalyanna	30 mai
GRANGE Mao	6 juin
ANON Adam	28 juillet
ANON Esmée	28 juillet
PERRIN Alice	10 août



DAVID Adem	16 août
JACQUET Maddy	28 août
MERSEL Ezzio	6 septembre
DUMONT Alba	29 septembre
GAUDE Lorys	29 septembre
EXPERTON Eline	30 septembre
REY Aylè	9 octobre
BRONCHAIN Gino	12 octobre
CLIQUET Alba	12 octobre
GAY Julia	21 octobre
GOLOVIN Emilie	13 novembre
GOLOVIN Eva	13 novembre
PEYRARD Maëlys	20 novembre
MONTCHAMP Nina	24 novembre
BOIS Lizio	3 décembre
RIOCREUX Loan	11 décembre
GIRARD CHAMBERT Zoé	17 décembre
DIGONNET Romy	24 décembre

MARIAGES

DAINOTTO Elodie et MONOIR Vincent	2 mars
THEVENET Sandrine et COTTIER Rémy	30 mars
NEYRET-THOBY Laëtitia et VETTORETTI Raphaël	6 avril
ARTHAUD Virginie et GROSOL Julien	1 ^{er} juin
ROCHE Cécilia et CONTRINO Stéphane	22 juin
DALLAIGRE Coralie et DI PIAZZA Hugo	6 juillet
BERNAT Ophélie et GONZALEZ Vincent	20 juillet
BRUN Sandrine et MANCA Loïc	24 août
MARTINEZ Stéphanie et TOSI Emeric	14 septembre
FISTER Angélique et TEXEREAU Brice	14 septembre
COROUGE Jennifer et LORELLO Sylvain	14 septembre
GACHE Marine et TEPPA Alexis	21 septembre
BELIN Vanessa et TUMBARELLO Guillaume	7 décembre



DÉCÈS

VALLAT René (90 ans)	8 janvier
BOSCO Salvatore (86 ans)	27 janvier
PESTRE Dylan (31 ans)	30 janvier
THEA Julie (42 ans)	28 janvier
MOULIN Maurice (85 ans)	2 février
GRANGE Jean (88 ans)	5 février
SANTAMARIA Angelo (62 ans)	23 février
BESSET René (80 ans)	29 février
CELARIER Marguerite, vve OUBRIER (92 ans)	3 mars
AOMAR Jacqueline, ép. PLOTON (74 ans)	4 mars
MASUE Claude (66 ans)	4 mars
BANCEL Marie, vve LAURENSEN (93 ans)	15 mars
BRUN Pierre (91 ans)	6 avril
MOUNIER Cécile (59 ans)	13 avril
BLANCHARD Louis (94 ans)	21 avril
ROYER Michel (75 ans)	29 avril
CHASSAGNEUX Michèle, ép. SOULIER (71 ans)	30 avril



TARDY Guy (88 ans)	16 mai
SABY Maria, vve FOURNEYRON (98 ans)	24 mai
CHAVANA Jeanne, vve COLOMB (93 ans)	27 mai
DECLINE Marie, ép. FAURE (87 ans)	7 juillet
FERRAPY Jean (85 ans)	9 juillet
GAUDELIERE Pierre (88 ans)	17 août
RIMBERT Evelyne, vve MARSZALEK (77 ans)	25 octobre
DUPLOMB Marie, vve GOUTAGNEUX (99 ans)	31 octobre
BONAL Yvette, vve BUCCHI (79 ans)	31 octobre
BOIRON Simone, vve FAURE (92 ans)	4 novembre
SABATTIER Anna, vve BRAYAC (81 ans)	6 novembre
GUERIN René (86 ans)	7 novembre
SAMUEL Jean (92 ans)	9 novembre
VALOT Cédric (50 ans)	10 novembre
CHAMBERT Jeannine (80 ans)	11 novembre
PRADIER Simone, ép. PLEynet (91 ans)	11 novembre
VIOZAT Arnaud (51 ans)	20 novembre
BRAGA Louis (89 ans)	17 décembre
VERCASSON Jean (89 ans)	30 décembre

Etat-civil arrêté au 31/12/2024

Tarifs Cimetières Municipaux

↳ Concessions

- Cimetière (pour une tombe ou un caveau)
 - Concession pour 15 ans : 200 €
 - Concession pour 30 ans : 300 €
 - Concession pour 50 ans : 500 €

- Columbarium (pour une case de 4 urnes)
 - Concession pour 10 ans : 400 €
 - Concession pour 20 ans : 700 €
 - Concession pour 30 ans : 900 €

↳ Caveaux préfabriqués (prix coûtant)

- Caveau pour 2 personnes : 1 800 €
- Caveau pour 4 personnes : 2 536 €
- Caveau pour 6 personnes : 3 800 €

La commune a mis en place de nouveaux caveaux préfabriqués à disposition afin de permettre aux familles, brutalement touchées par le deuil, de trouver rapidement des solutions lorsqu'elles ne disposent pas de sépulture.

Préparez-vous pour la fin du réseau cuivre

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes, et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien.

Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture. La fermeture du réseau cuivre ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. Bien au contraire ! L'accès à l'internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et performant, la fibre optique.



Pour apporter l'Internet fixe à Très Haut Débit partout sur le territoire national, la **modernisation des infrastructures de télécommunication** est en cours au travers de grands chantiers qui se dérouleront sur toute la France de 2023 à 2030.

Le développement des technologies fait que le réseau fibre se substituera in fine au réseau cuivre actuel.

Pour assurer la réussite du projet, un comité de concertation est mis en place à l'initiative de la préfecture avec un comité de pilotage et différentes phases d'exécution.

La date de fermeture technique interviendra en janvier 2028.

Concrètement, dans les foyers et les entreprises, pour ceux qui ne sont pas équipés d'internet, il conviendra d'installer des boîtiers intermédiaires entre la prise optique fixée au mur et le téléphone (sous réserve qu'il soit compatible).

AVANT



Cette nouvelle installation vous permettra de continuer à utiliser les services de téléphonie fixe.

Afin d'anticiper cette échéance, nous vous invitons à vous rapprocher de votre opérateur de téléphonie qui saura vous conseiller sur l'offre à mettre en place.

APRÈS

